

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le 2 juillet à 20 heures 30,  
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,  
Dûment convoqué le 18 juin 2024,  
S'est réuni à la mairie sous la présidence de  
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Etaient présents : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,  
Virginie FAVIER, Pascal LEFEVRE, Sylvie MOREAU,  
Catherine PINEAU, Anne-Claire AUGEREAU, François GUILLOT,  
Éric CUSEY, Pierre ABRIAT, Karine VILLANNEAU et  
Bertrand QUINTARD

Nombre de conseillers  
Municipaux en exercice : 18  
Présents : 14  
Votants : 14  
(dont 0 mandat)

Absentes excusées : Christelle GIRAUD et Cécile THOMAS  
Absents : Thibault BONNANFANT et Stéphanie WANLIN GUERINEAU  
Secrétaire : Éric CUSEY

Affiché le 4 juillet 2024

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent  
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.  
Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

**DEMANDES DE SUBVENTIONS REÇUES EN MAIRIE (délibération n° 2024-07-06)**

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les demandes de subventions suivantes étudiées par la commission  
d'attribution des subventions le 27 juin 2024 :

- L'association Handball Mothais pour 4 adhérents de la commune. La commission a donné un avis favorable pour attribuer 15 € par adhérents
- La maison familiale rurale de Mauléon pour la scolarisation d'un jeune de la commune. La commission a donné un avis favorable pour attribuer 15 €.
- L'association Azay Patrimoine et paysages pour l'organisation du cinéma en plein air et les carnets d'Azay. La commission a donné un avis favorable pour attribuer 1 900 €.

Le conseil municipal, par un vote unanime, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- 60 € à l'association Handball Mothais pour l'adhésion de 4 habitants de la commune,
- 15 € à la maison familiale rurale de Mauléon pour la scolarisation d'un jeune de la commune,

Le conseil municipal, par un vote unanime des votants, Messieurs Louis-Marie MERCERON, Éric CUSEY et Madame Catherine PINEAU ne votant pas, attribue 1 900 € à l'association Azay Patrimoine et Paysages pour l'organisation du cinéma en plein air et les carnets d'Azay le 17 août 2024

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Jean-François RENOUX

Le secrétaire de séance,  
Éric CUSEY